

FEMMES - PME

Brevet de gestionnaire de PME familiales par validation des acquis

Femmes PME Suisse fait partie intégrante de l'Union suisse des arts et métiers usam. Ce groupe s'engage en faveur de toutes les femmes actives dans les petites et moyennes entreprises et occupe un siège à la Chambre suisse des arts et métiers.

Epouses et compagnes actives dans l'entreprise, cadres ou cheffes de petites et moyennes entreprises affiliées à une organisation membre de l'USAM font toutes automatiquement partie de Femmes PME Suisse.

Les femmes PME sont organisées de manière très différente d'un canton à l'autre, mais sont dans tous les cas intégrées aux unions cantonales des arts et métiers. Chaque union nomme une déléguée des femmes PME. Dans quelques cantons, les femmes PME sont clairement structurées, dans d'autres elles ne forment qu'un simple groupe.

En Suisse, de nombreuses PME sont des entreprises familiales dans lesquelles l'épouse ou la compagne collabore presque toujours sous une forme ou sous une autre: dans le domaine du service à

la clientèle, de la gestion du personnel ou encore dans celui de l'administration en général. Le fait est que sans cette aide la majorité des PME ne pourrait tout simplement pas exister. L'importance économique des femmes PME, et par là même leur importance politico-économique, reste pourtant méconnue et sous-estimée.

Afin de reconnaître le travail des conjointes de chefs d'entreprises, un projet de Brevet de gestionnaire de PME familiales par validation des acquis est actuellement en cours d'accréditation auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Les candidates à ce brevet, âgées de 30 ans minimum et au bénéfice de huit ans d'expérience à la tête de la PME familiale,

devront constituer un dossier de validation démontrant les activités qu'elles effectuent quotidiennement. Aucune obtention préalable du CFC d'employée de commerce n'est exigée pour accéder au processus de validation des acquis. Il s'agit de reconnaître les nombreuses compétences que ces femmes ont acquises de part leur activité au sein de l'entreprise familiale. Le brevet couvre l'ensemble des compétences du CFC de base et des compétences complémentaires qui sont évaluées dans leur ensemble pour l'obtention du brevet.

Ces épouses d'artisans, devront ainsi décrire, qualification par qualification, pour différents domaines d'activités tels que gestion des clients et fournisseurs, budget, stratégie ou marketing, comment elles effectuent divers travaux et quelles sont les démarches de diverses opérations de travail. Lors des différentes étapes, elles expliqueront ce qui est important à leurs yeux et qui requiert une vigilance particulière. Elles expliqueront également quels points importants peuvent s'avérer critiques et en expliqueront les raisons.

Les candidates seront accompagnées dans la constitution de leur dossier par des spécialistes des bilans de compétences.

*Pour Femmes-PME Neuchâtel,
Sandrine Rousseil, Secrétaire UNAM*

i www.kmufrauenschweiz.ch
www.sgv-usam.ch

